

LA PRÉSIDENTE :

1135 Monsieur Drapeau Picard, merci beaucoup. On a pris oralement en note votre démonstration, mais on aura aussi votre PowerPoint pour nous rappeler ces choses-là.

1140 Alors, je vous remercie beaucoup. Je vous souhaite un bon retour à la maison à vous aussi. Et là, on doit prendre un petit arrêt technique. Là, je l'ai bien dit? Alors, arrêt technique de quelques minutes et on vous revient. Merci.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT

Comité de surveillance Louis-Riel

1145

LA PRÉSIDENTE :

1150 Merci. Alors, nous sommes de retour avec monsieur Jean-Jacques Lincourt – bonsoir, monsieur Lincourt – qui représente le Comité de surveillance Louis-Riel. Je rappelle les consignes : vous avez 10 minutes de présentation, et il y aura un 10 minutes d'échange avec les commissaires.

1155 Vous n'avez pas fourni à l'avance un document écrit. Est-ce que vous avez un PowerPoint avec vous?

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Oui.

1160 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est ce que je vois à l'écran?

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1165

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1170

Génial, alors je vous laisse commencer, monsieur Lincourt.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1175

Alors, merci beaucoup de nous recevoir. Je suis donc le président du conseil d'administration du Comité de surveillance Louis-Riel...

LA PRÉSIDENTE :

1180

Juste m'assurer que le micro est à la bonne place. Oui, c'est bon, d'accord, merci.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1185

...un conseil qui est composé essentiellement des résidents riverains du Boisé-Jean-Milot. On a beaucoup... on n'a pas beaucoup, mais on a parlé du Boisé-Jean-Milot, on l'a évoqué à plusieurs reprises. J'aimerais vous en parler un peu plus en détail, ainsi que de notre comité et des préoccupations qu'on a par rapport au projet des Halles.

1190

Comme vous le voyez sur la carte, le Boisé-Jean-Milot est au carrefour de trois arrondissements. Il est situé dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et on a comme voisins Saint-Léonard du côté Ouest et Anjou du côté Est. C'est un boisé d'environ six hectares qui a été créé à partir d'une friche qui a été laissée, un terrain vague, parce que difficilement développable, à cause d'un escarpement important, de présence de déchets solides à certains endroits aussi, et qui a été laissé donc à la nature pendant 50 ans, qui en a pris possession et qui en a fait un milieu naturel que l'arrondissement a maintenant inscrit au répertoire des espaces naturels à protéger.

1195 C'est un milieu qui... Donc, la nature... Comme la nature fait généralement, quand on laisse
pousser la nature, on arrive avec une forêt à la fin du processus. Le Boisé-Jean-Milot, donc, a des
parties boisées et des parties moins boisées en prairie, ce qui en fait un magnifique site pour
développer une diversité d'habitats. Monsieur Drapeau Picard en a parlé, les insectes, les oiseaux
n'ont pas tous les mêmes besoins en termes d'alimentation, en termes d'habitat et à terme, après
1200 50 années, ce boisé-là est devenu un magnifique puits de biodiversité dans... on le voit un peu sur
la carte et on imagine plus vers l'Est, dans un désert de stationnements, pratiquement.

Le Comité de surveillance Louis-Riel est un organisme à but non lucratif qui existe depuis
une trentaine d'années, qui est né du désir des citoyens riverains de conserver cette friche-là, de
ne pas la développer, et qui a qui a maintenant ajusté sa mission depuis une quinzaine d'années
1205 sur le Boisé-Jean-Milot et d'autres boisés de l'arrondissement, dont le parc Francesca-Cabrini,
notamment, et qui tourne maintenant autour de préserver, régénérer, améliorer et entretenir les
habitats naturels de Mercier-Est et des quartiers périphériques.

1210 Nous sommes mandataires... nous avons un mandat de la part de l'arrondissement MHM
qui a en gros trois volets. C'est d'assurer la salubrité et la sécurité des sites, d'améliorer leur
biodiversité et de mesurer la santé écologique des sites. Pour ce faire, on engage chaque année
une petite équipe d'étudiants et de personnes admissibles au programme d'employabilité, qui nous
procure un financement supplémentaire en même temps.

1215 La base de notre action a été, depuis une quinzaine d'années, d'aménager ce que monsieur
Rémillard appelait les lignes de désir des piétons qui utilisaient un peu de façon indisciplinée le
boisé et d'en faire des espaces sécuritaires, agréables à circuler, et inspirants, je dirais. On voit que
dans notre boisé, on a de l'ambiance, on a de la nature et on a développé notre mission autour,
1220 aussi, d'une sensibilisation à la nature.

La sécurité est une de nos préoccupations constantes. On aménage les sentiers avec des
matériaux naturels, en s'assurant qu'ils sont planes, qu'il n'y a pas d'obstacle, qu'il n'y a pas de
branches qui menacent au-dessus de la tête des piétons, qu'il y a des clôtures qui évitent des
1225 escarpements ou des chutes possibles.

1230

On fait aussi – ça fait partie d'assurer la biodiversité –, on fait de la sensibilisation et de l'éducation. On organise des ateliers avec des groupes de tous âges, des plus petits jusqu'aux aînés. On organise aussi des ateliers plus spécialisés, comme par exemple, monsieur Drapeau Picard a parlé de capture d'insectes nocturnes, des groupes d'ornithologistes vont venir observer la centaine d'oiseaux qu'ils peuvent possiblement observer.

1235

On insiste, dans nos ateliers, sur l'importance des insectes. Les insectes, c'est le plancton des milieux terrestres. S'il y a des insectes, c'est le début de la chaîne alimentaire, donc, après, le reste de la biodiversité peut s'installer.

1240

Pour réaliser ces activités-là, bon... On a aussi d'autres activités d'amélioration de la biodiversité, comme j'ai dit au début, où on introduit des végétaux, principalement, d'autres espèces pour diversifier le milieu. Parce qu'un milieu diversifié, c'est un milieu résilient, c'est un milieu qui peut nous donner les bons services que nous donne le milieu naturel, de rafraîchir l'air, de filtrer les poussières, d'absorber les GES, d'absorber l'eau en grande abondance, maintenant, de plus en plus, avec notre climat.

1245

Donc, on a planté, au cours de la quinzaine d'années passées, environ 3 000 végétaux, arbres, arbustes et plantes herbacées pour les pollinisateurs, aussi, comme on voit ici à gauche, en bas.

1250

Pour ce faire... Oups, là, j'ai été un peu vite. Pour ce faire, on a différents partenaires en plus de l'arrondissement, on fait appel à des classes d'université qui viennent, d'étudiants qui viennent faire des corvées avec nous. Chaque année, on a notre grande corvée de nettoyage du boisé. On a parfois aussi des corporations qui viennent faire du *team building*, consolidation d'équipe avec nous? On a déjà eu... On a Desjardins qui vient souvent, IKEA, par exemple, des compagnies comme ça, qui viennent donner un coup de main. Et avec les années, bien, ça donne des résultats, comme monsieur Drapeau Picard a mentionné, de plus en plus d'espèces.

1255 On a aussi un volet qui est d'assurer le suivi, ou la santé, d'évaluer la santé écologique. Ça, on le fait en faisant régulièrement, aux cinq ans, des inventaires spécifiques d'oiseaux, d'insectes, de façon à pouvoir voir l'évolution du milieu.

1260 On lutte aussi... On fait des choses bien agréables, puis bien positives, mais on lutte aussi, on mène des batailles, deux principalement, contre les plantes exotiques envahissantes, qui sont des gros ennemis de la biodiversité. Parce que c'est des plantes exotiques. Des plantes exotiques, ça n'a pas de lien biologique avec les autres organismes, ça n'a pas de lien avec les insectes, par exemple, il n'y a pas d'insectes qui les mangent ou qui s'y abritent. Et ce n'est pas, donc, tellement contributif à la multiplication et à la diversité des espèces. Donc, ça, c'est une grosse partie de notre travail avec notre équipe.

1265

Et l'autre lutte qu'on mène, ce sont les pressions anthropiques.

LA PRÉSIDENTE :

1270

Il vous reste deux minutes, monsieur.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1275

La grande fréquentation des usagers. C'est aussi un carrefour de mobilité active, donc, qui est très utilisé par les résidents autour, et nous, la crainte qu'on a par rapport au projet, c'est de voir qu'on ne mentionne aucunement le Boisé-Jean-Milot et on a la crainte d'une fréquentation accrue. On peut accueillir des gens, on va les sensibiliser, peut-être les mobiliser, mais il reste que ça va faire une pression additionnelle.

1280

On a aussi... excusez pour la mauvaise qualité de la photo. On n'a pas tellement... on n'est pas tellement convivial du côté du projet des Halles. Ça, c'est l'avenue des Halles où c'est l'accès qui donne sur la pointe du boisé où il n'y a pas de trottoir. Donc, les gens sortent du boisé, puis ils sont directement dans la rue, puis ils sont en face du stationnement d'Equifax, donc un beau mur de béton.

1285

1290

Ce qu'on souhaiterait, de façon pratico-pratique, c'est d'avoir une traversée de piétons de la part de l'arrondissement d'Anjou avec un bout de trottoir à côté de la station électrique, et du côté de MHM, un peu plus de raffinement, disons, dans l'accueil des usagers par un aménagement semblable à celui qui a été fait au coin de Bélanger et Langelier il y a quelques années. C'est relativement simple, mais c'est accueillant et convivial.

1295

Je termine en citant la recommandation du comité Jacques-Viger, qui, grosso modo, dans l'ensemble de son avis, était assez critique par rapport à l'arrimage urbain, on l'a dit ici à plusieurs interventions, et évidemment par rapport au Boisé-Jean-Milot qui n'est aucunement mentionné, qui n'est pas dans le plan de mobilité active non plus, et qui disait donc, dans sa recommandation numéro 3 : « appuyer la réflexion du secteur stratégique sur une analyse de circulation et des connexions entre les composantes incluant les parcours actifs et les espaces ».

1300

Alors nous, on va dans ce sens-là, beaucoup, et on ajoute, de façon pratique, comme je disais : « aménager l'accès au Boisé-Jean-Milot sur l'avenue des Halles afin d'assurer la sécurité des usagers ». Et je dirais aussi d'améliorer leur qualité de vie, puisqu'ils pourront profiter d'un milieu semblable.

1305

Et ajouter les composantes...

LA PRÉSIDENTE :

C'est votre dernier point, ça?

1310

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1315

Oui, c'est mon dernier, c'est ma dernière image. Et d'ajouter, donc, les composantes de biodiversité à l'analyse recommandée par le Comité Jacques-Viger quant aux connexions entre les composantes du secteur. En fait, c'est un peu ce que voulait exprimer monsieur Drapeau Picard. Parce que moi, ce que je dis à ma façon, c'est le pollen, les semences, les insectes, les oiseaux, ça voyage, ça a des chemins, des lignes de désir qui sont celles de vouloir se reproduire, puis d'aller

chercher du nouveau territoire. Et je pense qu'une approche respectueuse de ça, qui considère la présence d'un milieu semblable avec des éléments de biologie, avec des éléments d'horticulture pour créer ces liens-là, c'est ce qu'on souhaite aussi.

1320

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, monsieur Lincourt. On rit, là parce que je pense qu'on a tous aimé les lignes de désir, là.

1325

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Ça fait image.

1330

LA PRÉSIDENTE :

Ça fait très image, puis ça nous dit exactement ce que c'est.

1335

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

C'est la même chose pour le vivant.

1340

LA COMMISSAIRE CASARA :

Vous savez, on est allés, on s'est rendus sur le site pour visiter les lieux, et on se demandait comment on n'avait pas vu l'entrée du boisé. Bien là, votre photo vient de répondre à notre question.

Cette entrée-là, justement, elle est située dans l'arrondissement d'Anjou, ou elle est dans MHM?

1345

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1350 Oui, elle est un peu plus loin que le coin Jean-Talon et des Halles. Il y a une pente, là, et elle est dans la pente.

LA COMMISSAIRE CASARA :

1355 Elle est dans la pente.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1360 À un moment où il y a un mur de soutènement du côté de MHM, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

LA COMMISSAIRE CASARA :

1365 O.K. Est-ce que vous avez des contacts ou une relation quelconque en ce moment avec les Halles d'Anjou? Est-ce que vous vous connaissez?

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Non.

1370 **LA COMMISSAIRE CASARA :**

Pas du tout, O.K.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1375 Non.

LA COMMISSAIRE SERGE :

1380

Si j'ai bien compris, vous êtes vraiment situé dans votre arrondissement, mais le boisé est entouré de deux autres arrondissements. Est-ce qu'il n'y a eu aucune collaboration, soit avec Saint-Léonard ou Ville d'Anjou jusqu'à date?

1385

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

C'est une bonne question, je suis content que vous la posiez, parce que je n'avais pas le temps d'en parler dans ma présentation.

1390

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez compris comment ça marche.

1395

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Je vous ai manipulées.

1400

C'est que du côté de Saint-Léonard on n'a pas une collaboration comme telle, mais on y a déjà en marche... je ne l'ai pas dit, mais on est entre Anjou et Saint-Léonard, puis on a une pression, c'est madame Casara, vous avez dit, c'est le début d'un processus, là, alors on peut imaginer qu'il y'a plein de monde qui va se développer, qui va s'amener du côté d'Anjou, puis il y a plein de monde, parce qu'il y a un gros projet de développement, de requalification du carrefour Langelier, qui est un petit Galeries d'Anjou, un peu, des commerces et beaucoup de stationnement, avec un TOD, aussi le développement d'un TOD, qui va être là, avec la station Jean-Talon et Langelier.

1405

Notre milieu naturel, on a eu de bons signes, des consultations, des gens sont venus voir le boisé, des urbanistes, des biologistes, des géographes, etc., et on a bonne confiance que le boisé va être intégré de ce côté-là, par l'aménagement adjacent de protection, de tampon, d'espaces verts. Et par l'usage – je n'en ai pas tellement parlé, mais on a un marais aussi là-dedans – par

1410 l'utilisation éventuelle de ce milieu humide là pour gérer les autres surfaces. Moyennant – on a parlé
de qualité des eaux, tantôt – moyennant un certain traitement aussi, là, on n'envoie pas directement
les eaux de du stationnement qui sont un peu trop usées, un peu trop chargées, directement dans
le milieu naturel, mais il y aura des processus qui vont faire en sorte que toute cette gestion-là serait
possible. C'est ce qu'on entend dire. On n'a pas, nous, de levier là-dessus, mais on est consultés
1415 là-dessus.

Du côté d'Anjou, on n'a pas vraiment d'interface, là.

LA COMMISSAIRE SERGE :

1420 O.K. Selon vous, alors, si je comprends bien, ce milieu naturel sera entouré de nouveaux
projets, de beaucoup de projets. Est-ce qu'il y a des façons de protéger la partie naturelle avec tous
les gens qui arrivent? Est-ce que...

1425 **M. JEAN-JACQUES LINCOURT :**

Bien, il y a d'aménager son pourtour en espaces tampons, en espaces verts. Parce que ce
qu'on ne veut pas... Je n'ai pas parlé beaucoup de la menace anthropique, madame Leahey m'a
rappelé mon deux minutes restant, mais les menaces anthropiques vont... En fait, il faut les gérer,
1430 et nous, c'est notre crainte, c'est que tous ces gens-là... Parce qu'on a des exemples : pendant la
pandémie, dans le parc Thomas-Chapais, ici, à côté, ou encore dans les années 90, le sommet du
Mont-Royal et les vélos de montagne. La grande fréquentation des gens peut vraiment abîmer des
milieux naturels, et c'est notre crainte avec tout ça.

1435 La façon de mitiger ça, c'est d'installer des espaces verts pour le sport, pour la promenade,
autour de ces milieux-là, et que ça devienne le joyau, que le milieu naturel devienne un peu le joyau
à respecter, où on peut quand même accueillir les gens, les sensibiliser, avoir des ateliers,
sensibiliser les jeunes aussi. Je pense que la jeunesse, les tout petits, là, il faut déjà commencer
avec eux à leur montrer ça, et c'est à ça que peut servir un milieu naturel. Outre le fait que ça peut
1440 s'inscrire aussi, comme dans le projet du Corridor des Ruisseaux, dans une chaîne. Parce que le

1445 Corridor des Ruisseaux, ce n'est pas juste un transport actif, un parcours actif, c'est aussi un parcours de biodiversité. Je pense que ce n'était pas le propos de monsieur Rémillard de tout l'expliquer, mais c'est une chaîne de boisés et d'espaces verts qui sont, en fait, un parcours de biodiversité. Et il y a ce rôle-là, dans un territoire beaucoup plus large, que peut jouer un milieu naturel, en autant qu'on le protège, qu'on fasse des aménagements en pourtour.

1450 Et puis qu'on prenne aussi... Je ne l'ai pas écrit dans mes recommandations, mais il faudrait que les arrondissements soient conscients de la sensibilisation à faire. Il y a des centres communautaires, il y a des centres de loisirs. Ce sont des messages qu'on peut très bien passer à l'ensemble de la population, de respecter la nature, les milieux naturels et de les utiliser à bon escient comme loisir, comme curiosité, comme joyau à protéger. C'est la qualité de vie de tout le monde et c'est la santé de tout le monde qui peut en dépendre.

1455 **LA COMMISSAIRE SERGE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1460 Deux petites questions, une absolument pas importante, mais je vais la poser quand même. Pourquoi vous vous appelez le Comité de surveillance Louis-Riel? Je n'ai pas encore vu le lien. Puis la deuxième question : est-ce que le boisé est aussi utilisé l'hiver? Vous êtes comme les promoteurs, vous nous montrez seulement des images d'été, jamais d'hiver, comme s'il n'y avait pas d'hivers au Québec.

1465 **M. JEAN-JACQUES LINCOURT :**

1470 Bien oui, mais vous me donnez juste 10 minutes. J'en ai des photos d'hiver. Oui, c'est utilisé en hiver. Et le Comité de surveillance Louis-Riel, c'est... Il y a trente ans, il y avait eu, dans la friche qui accueille le Boisé-Jean-Milot, protégé maintenant, il y avait eu un projet de développement de concessionnaires automobiles le long de l'avenue Bélanger actuelle, et Louis-Riel, c'est le nom du

quartier qui s'était mobilisé. Alors, eux, ils exerçaient une surveillance sur ce projet-là. Mais il y en a eu d'autres aussi sur lequel... Mais comme je vous dis, depuis une quinzaine d'années, on a changé notre mission, on a gardé le nom.

1475

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

1480

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

J'aimerais juste vous demander encore 30 secondes pour répondre à une question de madame Casara, que vous avez posée à madame Martin, sur quel serait un beau projet de tour dans le sens que... que vous souhaiteriez. Vous vous souvenez de cette question-là que vous avez posée?

1485

Bien, moi, si j'avais été madame Martin, mais ne elle le savait pas, je vous dirais d'aller voir le Bosco Verticale, à Milan.

1490

LA PRÉSIDENTE :

Ah, oui.

1495

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Ce sont deux tours avec... ce sont des forêts. Bosco Verticale, c'est la forêt verticale. Ce sont vraiment des forêts, c'est plein de verdure, et c'est sur un site qui est comparable au stationnement des Galeries d'Anjou où ce sont de grands espaces verts, des prairies fleuries, des lacs avec des plantes aquatiques, des poissons, tout ça, voilà.

1500

LA COMMISSAIRE CASARA :

1505 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1510 On pourrait en parler longtemps, c'est un gros défi.

1510 Merci vraiment beaucoup.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

1515 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1520 Là, ce n'est pas une pause technique, c'est une vraie pause. On reprend les travaux dans
1520 15 minutes. Merci.

1525

PAUSE
